



Rubrique: Poursuites pour dettes

Sous-rubrique: Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite

Date de publication: SHAB 11.09.2020

Publications supplémentaires: KABVD 11.09.2020

Numéro de publication: SB01-0000001455

Entité de publication

Offices des poursuites du district de la Broye - Vully, Rue de la Gare 45, 1530 Payerne

Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite La Vitesse SA

Débiteur(s):

La Vitesse SA
CHE-112.806.039
Z.I. Croix-du-Péage 28
1029 Villars-Ste-Croix

Objet(s) à vendre aux enchères:

LOT 1 : COMMUNE DE MOUDON, immeuble RF 1388, feuille 41 du plan, au lieu dit "La Baume à Gaspard, Esserts de la Baume", consistant en :
Habitation et café (AI 665) : 180 m²
Accès, place privée : 201 m²
Surface totale : 381 m²
Estimation fiscale (2015) : Fr. 480'000.00
Valeur assurance incendie (ind. 2018/125) : Fr. 1'001'500.00
Estimation de l'office selon rapport d'expertise : Fr. 610'000.00

LOT 2 : COMMUNE DE MOUDON, immeuble RF 1389, feuille 41 du plan, au lieu dit "Esserts de la Baume, La Baume à Gaspard", consistant en :
Garage (AI 1325) : 29 m²
Place-jardin : 400 m²
Surface totale : 429 m²
Estimation fiscale (2015) : Fr. 9'000.00
Valeur assurance incendie (ind. 125/2018) : Fr. 21'900.00
Estimation de l'office, selon rapport d'expertise : Fr. 21'000.00
Les immeubles sont vendus séparément, le bloc est réservé.

Vente aux enchères

Le 11.12.2020 à 14:00 heure, Payerne, rue de la Gare 45, salle d'audience no 1

Remarques juridiques:

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles

par des personnes à l'étranger (OAIE).

Pour autant qu'elles ne soient pas constatées par les registres publics, les prétentions non annoncées dans le délai imparti sont exclues de la participation au produit de la vente.

De même, les créanciers nantis de titres de gage doivent annoncer leurs créances garanties par nantissement.

Référence est par ailleurs faite aux conditions de mise aux enchères.

Publication selon les art. 133, 134, 135, 138 LP; art. 29 de l'ORFI du 23 avril 1920.

Délai de production: 01.10.2020

Réalisation requise par des créanciers saisissants

Date de dépôt des conditions de vente et de l'état des charges: à partir du

23.10.2020

Les conditions de vente pourront être attaquées dans un délai de 10 jours à compter du dépôt.

Point de contact:

Offices des poursuites du district de la Broye - Vully

Rue de la Gare 45

1530 Payerne